Les Polluants du bâti

Garnitures / plaquettes de frein / d'embrayage

Etat de la technique

Autrefois, les garnitures de frein et d'embrayage contenaient systématiquement de l'amiante. Étant donné qu'en raison de l'usure, ces éléments sont remplacés régulièrement, il est très rare de trouver encore aujourd'hui des garnitures de frein contenant de l'amiante.

Les seules exceptions sont les ascenseurs, les escaliers roulants et les grues, dans lesquels les garnitures de frein ne sont pas utilisées pour freiner (freinage électrique), mais seulement comme freinage d'urgence pour bloquer l'installation. Dans ce cas, l'usure reste limitée.

Les indications suivantes ne concernent pas les garnitures de frein / d'embrayage des véhicules, pour lesquelles il n'existe aucune consigne spécifique en Suisse. Aux USA, des recommandations ont été publiées.

RISQUE POUR LA SANTÉ

Sans intervention

Type de matériau (degré d'agglomération): fortement aggloméré.

Aucun danger s'il n'y a pas eu d'usure par frottement.

Dans les pièces qui ont été exposées autrefois à une usure par frottement, la poussière est susceptible de contenir encore des fibres d'amiante. Étant donné que les garnitures de frein ont probablement été remplacées depuis longtemps, on estime que la contamination résiduelle est faible et on renonce généralement à analyser / mesurer la concentration de fibres dans l'air ainsi qu'à réaliser des travaux d'assainissement.

En cas de travaux

Aucun danger si les garnitures de frein sont complètement démontées (zone orange, par analogie à la fiche Suva 33031).

Risque possible si les garnitures de frein contenant de l'amiante sont encore utilisées (ascenseurs, escaliers roulants et grues).

DIAGNOSTIQUE

Dans le cadre d’un diagnostic des polluants du bâtiment, les garnitures de frein doivent être répertoriées comme matériaux susceptibles de contenir de l’amiante.

Echantillonner
En général, on ne prélève pas d'échantillon de garnitures de frein puisque le prélèvement peut entraver le bon fonctionnement des installations. De plus, il y a des risques liés à la mobilité des matériaux et à l’électricité. Par conséquent, il est recommandé de ne pas toucher les moteurs d'ascenseur en fonction.

ASSAINISSEMENT/ENLÈVEMENT

Un assainissement ne peut être effectué qu'après la mise hors service des installations. Les plaquettes peuvent être déposées par un ouvrier instruit (zone orange) par analogie à la fiche 33031 de la Suva.

Puisqu'il n'est souvent pas clair s'il y a eu usure ou non durant la période d'utilisation, il faut considérer par défaut la présence de poussières d'amiante aux alentours des plaquettes. Par conséquent, il faut dans tous les cas procéder à un nettoyage du local du moteur de l'ascenseur (poussières d'amiante déposées) avec un aspirateur amiante.

Exception : selon l'aide à l'exécution intercantonale des cantons de la Suisse romande Fr, GE, JU, VD et VS, les plaquettes de freins doivent être assainies par une entreprise de désamiantage reconnue par la Suva.

Elimination

Garnitures amiantées retirées

Code de déchets

- 17 06 98 nsc

Filière d'élimination

- Décharge de type B

Conditionnement

- Emballage simple (big-bag)

Autres indications

- Les garnitures amiantées doivent être séparées du reste de l'installation

Poussières aspirées amiantées

Code de déchets

- 17 06 05 ds

Filière d'élimination

- Décharge de type E

Conditionnement

- Emballage double (p. ex. sacs en film plastique dans un big-bag)

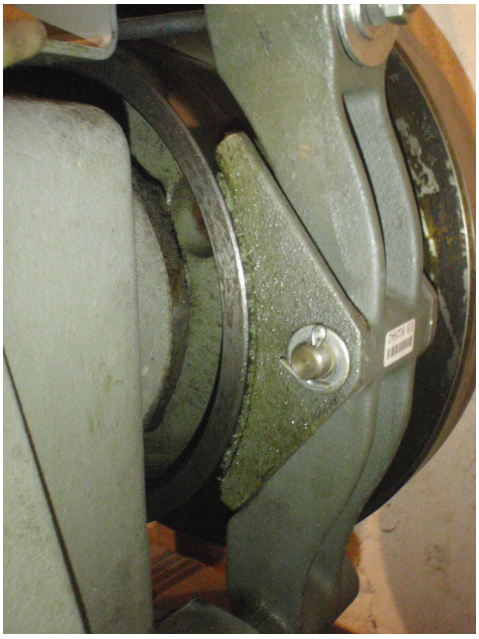
Autres indications

- Aucune

Remarque générale

Lors de l'élimination, il faut également tenir compte des directives de la Suva. A cet égard, les anciennes fiches thématiques 33063 et 33064 ne correspondent plus à l'état de la technique et seront remplacées par une nouvelle fiche thématique de la Suva (état mars 2025 pas encore publiée), qui sera adaptée au contenu du rapport Polludoc sur l'élimination des déchets amiantés.

PHOTOS



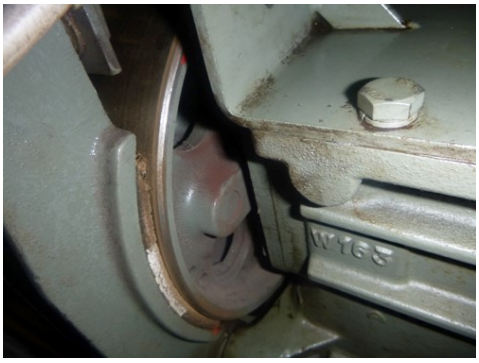
Plaquettes de frein d'un ascenseur contenant potentiellement de l'amiante.



Garnitures de frein démontées, Carbotech



Garnitures de frein, Carbotech



Garnitures de frein, Carbotech



Plaquettes de frein amiantées